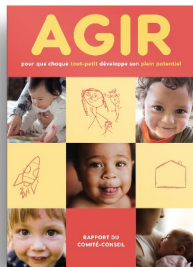


# Pourquoi agir en prévention de la maltraitance chez les tout-petits



**Selon des rapports clés qui font consensus.**



**2021**

Rapport de la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

**2019**

Rapport comité conseil AGIR

**2021**

OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS. Que faisons-nous au Québec pour nos tout-petits et leur famille ? Portrait des politiques publiques.

**FÉVRIER 2017**

Les mesures collectives et les politiques publiques qui contribuent à prévenir la maltraitance des enfants de 0 à 5 ans (OTP)

**AVRIL 2018**

Extrait du rapport québécois sur la santé - Facteurs de risque de maltraitance et prévention de la maltraitance (INSPQ)

**JUIN 2021**

Mémoire : Joindre les enfants vulnérables pour leur offrir des services adaptés à leurs besoins. Ministère de la Famille.



**Un réseau de services entoure les familles.**

Ces instances doivent être accessibles en temps opportun, travailler ensemble et mettre à profit leurs expertises pour répondre aux besoins de développement des enfants.



# En s'appuyant sur des consensus, agir ensemble afin de miser sur la prévention en petite enfance

## Pourquoi?

La petite enfance est une période cruciale où il est bénéfique d'investir efforts et ressources. Prévenir efficacement la maltraitance.



## Les stratégies essentielles

- A** En agissant dès le début de la grossesse.
- B** En agissant de manière concertée.
- C** En agissant sur les conditions de vie.
- D** En misant sur des approches de proximités variées et complémentaires.



## Les contributions possibles des acteurs de l'écosystème de la petite enfance

- Renforcer les collaborations et la croyance en la plus-value d'agir de manière concertée et en synergie pour agir en prévention de la maltraitance.
- Développer une agilité collective pour mettre de l'avant les préoccupations et les enjeux communs.



# Agir ensemble en prévention de la maltraitance:

Quatre stratégies à adopter simultanément et en concertation afin d'agir efficacement

**Afin d'agir en prévention de la maltraitance pour les tout-petits, en considérant l'unicité de chacun et la diversité des réalités vécues**

**A**

Prioriser l'**agir tôt**, pour favoriser le développement de chaque tout-petit et en prévention de la maltraitance

Dès le début de la grossesse, car la petite enfance est névralgique pour le développement de l'enfant



**B**

**Briser les silos** en mobilisant les différents réseaux à tous les paliers pour mieux répondre aux besoins multiples des familles



**C**

Agir sur **les conditions de vie** des tout-petits et de leur famille pour agir en prévention

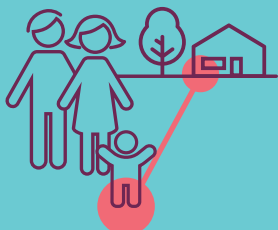
Travailler ensemble, tous les acteurs de l'écosystème de la petite enfance, pour que les familles aient les services dont elles ont besoin



**D**

Miser sur des **approches de proximité** pour créer des ponts entre les services, atténuant les barrières d'accès à ces services

Pour être au plus près des besoins et y répondre le plus adéquatement possible



Plus le nombre de facteurs de risque auxquels l'enfant est exposé est grand, plus la pression augmente au sein de la famille, et plus le risque global de violence et de maltraitance augmente

# Pourquoi c'est indispensable...



## d'agir dès le début de la grossesse?

- Assurer la présence d'une trajectoire complète de services préventifs qui inclut des stratégies pour rejoindre les familles à risque de vivre des difficultés.
- Rendre disponibles aux parents des informations requises pour toute la période prénatale et postnatale, ainsi que pour la période de la petite enfance.
- Dès l'avis de grossesse, entrer en contact avec les familles, des services prénataux peuvent alors être offerts.
- Un dépistage précoce offre l'opportunité d'accompagner au mieux les parents les plus vulnérables.
- La petite enfance est névralgique dans le développement des enfants.



## d'agir de manière concertée?

- L'élaboration, le suivi et l'évaluation des services se déclinent à plusieurs échelles (locale, régionale, nationale).
- Un continuum de prévention et l'identification de passerelles de collaboration à renforcer ou à implanter est essentiel pour mieux rejoindre les familles en répondant à leurs besoins et en réduisant les barrières d'accès.
- Une diversité de services pour une diversité de besoins.
- Cela permet d'agir ensemble, de reconnaître l'expertise de chacun des acteurs et de travailler en cohérence et en complémentarité afin de réduire les barrières d'accès aux services et ainsi réduire les inégalités sociales.



## d'agir sur les conditions de vie?

- Des mesures concrètes axées sur l'amélioration des conditions de vie des familles en amont de la protection de la jeunesse pour prévenir la prise en charge systématique des familles en situation de vulnérabilité.
- Les conditions de vie difficiles qui placent certaines familles en situation de vulnérabilité menacent le développement des enfants. Ces conditions de vie difficiles sont donc un élément central à prendre en considération dans une optique de prévention.



## d'agir en misant sur les approches de proximité?

- Cette approche vise à créer des ponts, en développant des liens de confiance entre les familles, surtout les plus isolées qui sont les plus difficiles à rejoindre, et les services pour éventuellement les rendre plus accessibles pour ces familles.
- On favorise ainsi la concrétisation d'un continuum de services pour que chaque famille ait accès aux ressources qui répondent le mieux à ses besoins spécifiques et multiples, réduisant ainsi les silos.
- Les travailleurs de proximité sensibilisent et informent les familles et les accompagnent selon leurs besoins spécifiques.

# **Le Collectif petite enfance, une instance qui mobilise ses partenaires**

